

PRISE EN CHARGE DU MALADE MENTAL ET REINSERTION SOCIALE

Les troubles mentaux demeurent l'un des défis de santé publique les plus sous-estimés en Côte d'Ivoire, souvent entourés de stigmatisation et d'incompréhension. Cette réalité limite l'accès des malades à des soins appropriés et freine leur réinsertion dans la société.

L'ONG **Guela Pouhoumon** s'engage à répondre à ce besoin urgent à travers des initiatives globales et inclusives.

1. Évaluation et Diagnostic

Une prise en charge efficace commence par une évaluation approfondie de la situation des personnes atteintes de troubles mentaux :

- **Identification des patients** : L'ONG **Guela Pouhoumon** va mener des Campagnes communautaires pour identifier les personnes souffrant de troubles mentaux dans les zones urbaines et rurales.
- **Diagnostic médical** : En Collaboration avec des psychiatres, psychologues et médecins pour effectuer des diagnostics fiables.
- **Création d'un registre** : Élaboration d'une base de données pour suivre les cas et adapter les interventions.



2. Soins Médicaux et Psychosociaux

Pour traiter les troubles mentaux, nous proposerons une approche combinant soins médicaux et soutien psychosocial :

- **Accès aux médicaments** : Mise à disposition de traitements adaptés, notamment des psychotropes, en partenariat avec les centres de santé locaux.
- **Consultations régulières** : Organisation de consultations psychiatriques et psychologiques gratuites.
- **Soutien psychosocial** : on aura un accompagnement thérapeutique, et des interventions de psychologues pour renforcer le bien-être mental des patients.

3. Lutte Contre la Stigmatisation

La stigmatisation est un obstacle majeur à la prise en charge des malades mentaux. **Guela Pouhoumon** compte mener des actions de sensibilisation pour briser les tabous :

- **Campagnes communautaires** : Sensibilisation des populations sur la nature des troubles mentaux et leur prise en charge.
- **Ateliers éducatifs** : Sessions avec les familles des patients pour encourager leur soutien et leur compréhension.
- **Partenariat médiatique** : Utilisation des médias (TV, radio, réseaux sociaux) pour diffuser des messages de sensibilisation.

4. Réinsertion Sociale

La réinsertion des malades mentaux est essentielle pour leur permettre de mener une vie digne et productive :

- **Formation professionnelle** : Mise en place de programmes de formation adaptés pour aider les patients à développer des compétences pratiques.
- **Création d'emplois** : Collaboration avec des entreprises locales pour offrir des opportunités d'emploi aux patients stabilisés.
- **Soutien entrepreneurial** : Fourniture de micro-crédits et d'assistance technique pour permettre aux patients de démarrer leurs propres activités génératrices de revenus.
- **Réhabilitation communautaire** : Mobilisation des leaders communautaires pour réintégrer les patients dans leurs milieux de vie avec dignité.



5. Hébergement et Soins de Transition

Pour les patients en situation critique ou sans abri, **Guela Pouhoumon** prévoit des structures temporaires :

- **Centres d'accueil** : Établissement de centres pour héberger les patients pendant leur traitement ou en phase de réhabilitation.
- **Soutien nutritionnel** : Distribution de repas équilibrés et suivi diététique des patients.
- **Programme de désintoxication** : Prise en charge des patients présentant des troubles liés à des addictions.

6. Partenariats et Renforcement des Capacités

Pour garantir le succès de ces initiatives, nous nous engageons à collaborer avec différents acteurs :

- **Autorités locales** : Travailler avec les ministères de la Santé et des Affaires sociales pour intégrer nos programmes aux politiques publiques.
- **ONG spécialisées** : Collaborer avec des organisations expertes dans la santé mentale pour échanger des bonnes pratiques et des ressources.
- **Formations continues** : Former les professionnels de santé, travailleurs sociaux et bénévoles à la prise en charge des troubles mentaux.

7. Résultats Attendus

Les activités de prise en charge et de réinsertion visent à :

- **Améliorer l'accès aux soins** : Augmenter le nombre de patients diagnostiqués et traités.
- **Réduire la stigmatisation** : Sensibiliser les communautés pour une meilleure acceptation des malades.
- **Faciliter la réinsertion** : Permettre à un maximum de patients de retrouver une place active dans la société.
- **Renforcer l'autonomie** : Promouvoir l'indépendance économique et sociale des patients stabilisés.

L'AUTONOMISATION DE LA FEMME

L'autonomisation des femmes est essentielle pour réduire les inégalités, renforcer la résilience économique des communautés, et garantir un développement durable. En Afrique, et particulièrement en Côte d'Ivoire, les femmes jouent un rôle central dans la société et l'économie, mais elles continuent de faire face à de nombreux défis, notamment des inégalités d'accès à l'éducation, aux ressources économiques, et aux opportunités de leadership. **Guela Pouhoumon** reconnaît l'importance de l'autonomisation des femmes comme moteur de transformation sociale et économique.



1. Contexte et Enjeux

Disparités économiques : Bien que les femmes participent activement aux activités agricoles et commerciales, elles n'ont souvent pas accès au crédit, à la formation ou aux ressources nécessaires pour maximiser leur potentiel.

Inégalités éducatives : En Côte d'Ivoire, beaucoup de jeunes filles n'ont pas accès à une éducation de qualité, ce qui limite leurs opportunités futures.

Violence et discrimination : Les violences basées sur le genre restent un obstacle majeur à l'épanouissement des femmes.

Sous-représentation : Les femmes sont peu présentes dans les sphères de décision, qu'elles soient économiques, politiques ou sociales.

2. Objectifs de l'Autonomisation des Femmes

Renforcer les capacités économiques : Soutenir les femmes dans leurs initiatives économiques par des formations, l'accès au financement, et l'accompagnement entrepreneurial.

Favoriser l'éducation des filles : Assurer un accès égal à l'éducation pour briser le cycle de pauvreté intergénérationnel.

Promouvoir les droits des femmes : Sensibiliser les communautés sur les droits des femmes et lutter contre les violences basées sur le genre.

Encourager le leadership féminin: Créer des opportunités pour que les femmes occupent des postes de responsabilité et participent aux processus décisionnels.

3. Stratégies et Activités

3.1. Soutien Économique

Projets générateurs de revenus : Mise en place de coopératives agricoles et artisanales dirigées par des femmes.

Formation professionnelle : Proposer des ateliers en couture, transformation agroalimentaire, commerce digital, et autres métiers adaptés aux contextes locaux.

Microcrédits : Offrir des prêts à faible taux pour soutenir les activités entrepreneuriales des femmes.

3.2. Promotion de l'Éducation

Bourses d'études : Fournir des bourses et du matériel scolaire pour encourager les filles à poursuivre leur scolarité.

Programmes de mentorat : Mettre en relation des jeunes filles avec des modèles féminins inspirants dans divers domaines.

Sensibilisation communautaire : Engager les leaders communautaires pour encourager l'éducation des filles.

3.3. Lutte contre les Violences Basées sur le Genre

Centres de soutien : Créer des espaces sûrs où les femmes victimes de violence peuvent recevoir une aide psychologique, juridique et médicale.

Campagnes de sensibilisation : Informer les communautés sur les lois protégeant les droits des femmes et promouvoir l'égalité des genres.

3.4. Leadership et Engagement

Formations en leadership : Former les femmes aux compétences nécessaires pour diriger des organisations, des entreprises ou participer à des initiatives communautaires.

Renforcement des réseaux : Faciliter la création de réseaux de soutien entre femmes entrepreneurs et leaders.

Participation politique : Encourager les femmes à s'impliquer dans la politique locale et nationale.

4. Résultats Attendus

Amélioration des conditions de vie : Les femmes autonomisées contribueront à l'amélioration des conditions de vie de leurs familles et de leurs communautés.

Réduction des inégalités : Un accès accru des femmes aux ressources et aux opportunités réduira les disparités économiques et sociales.

Renforcement de l'économie locale : Les initiatives entrepreneuriales des femmes stimuleront la croissance économique locale.

Société plus équitable : La participation accrue des femmes dans les sphères de décision favorisera une société inclusive et équilibrée.

5. Suivi et Évaluation



Indicateurs de progrès :

Augmentation du nombre de femmes formées et employées.

Réduction des cas de violence basée sur le genre signalés.

Augmentation du taux de scolarisation des filles dans les communautés ciblées.

Feedback participatif : Organiser des sessions de consultation avec les bénéficiaires pour évaluer l'impact des programmes.

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS ORPHELINS

La prise en charge des enfants orphelins est une priorité pour L'ONG **Guela Pouhoumon**, car ils représentent une population particulièrement vulnérable nécessitant une intervention rapide et efficace. Notre approche se concentre sur leur bien-être émotionnel, physique, social et éducatif, avec pour objectif de leur offrir une chance équitable de s'épanouir pleinement.



1. Identification et Évaluation des Besoins

Pour garantir une prise en charge efficace, nous procémons à une identification minutieuse des orphelins et une évaluation approfondie de leurs besoins :

- Recensement : Collaboration avec les autorités locales, les chefs communautaires, et les centres de santé pour identifier les orphelins dans les zones ciblées.
- Profilage : Évaluation des besoins spécifiques de chaque enfant, notamment en matière de santé, d'éducation, de logement et de soutien psychologique.
- Crédit d'une base de données : Enregistrement des enfants pour un suivi continu et une coordination des interventions.

2. Accès à un Hébergement Sécurisé

Un environnement stable est crucial pour le développement des enfants :

- **Centres d'accueil** : Mise en place de structures sécurisées où les orphelins peuvent vivre dans des conditions saines et protégées.
- **Placement en famille d'accueil** : Collaboration avec des familles bienveillantes pour offrir un cadre familial chaleureux aux enfants.
- **Amélioration des orphelinats existants** : Fourniture de ressources et d'expertise pour renforcer les capacités des orphelinats partenaires.

3. Éducation et Développement Personnel

L'éducation est un levier essentiel pour briser le cycle de la pauvreté :

- **Scolarisation** : Inscription des enfants dans des écoles locales et prise en charge des frais scolaires (inscription, fournitures, uniformes, etc.).
- **Suivi académique** : Mise en place de tutorats pour soutenir les enfants ayant des difficultés d'apprentissage.
- **Formation professionnelle** : Pour les adolescents, nous proposons des formations adaptées à leurs talents et intérêts, leur permettant d'acquérir des compétences pratiques pour l'emploi.
- **Promotion des arts et des sports** : Organisation d'activités extrascolaires pour favoriser leur développement personnel et leur épanouissement.

4. Santé et Nutrition

La santé physique et mentale des enfants est une priorité absolue :

- **Soins médicaux** : Organisation de visites médicales régulières, vaccination et traitement des maladies courantes.
- **Soutien psychologique** : Thérapies individuelles et collectives pour aider les enfants à surmonter les traumatismes liés à la perte de leurs parents.
- **Alimentation équilibrée** : Mise en place de programmes de nutrition pour garantir un accès constant à des repas sains et équilibrés.

5. Soutien Psychosocial

La perte parentale a souvent un impact profond sur le bien-être émotionnel des enfants :

- **Groupes de soutien** : Création de cercles de parole pour permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions et partager leurs expériences.
- **Activités récréatives** : Jeux, excursions, et autres activités pour renforcer leur estime de soi et leur sentiment d'appartenance.
- **Ateliers de développement personnel** : Enseignement de compétences de vie comme la gestion des émotions, la communication et la prise de décision.

6. Réinsertion Familiale et Communautaire

Nous favorisons l'intégration des enfants dans des environnements familiaux ou communautaires stables :

- **Recherche de familles élargies** : Identification des membres de la famille susceptibles de prendre soin de l'enfant, avec un soutien logistique et financier.
- **Soutien aux tuteurs** : Formation et accompagnement des familles d'accueil ou élargies pour les aider à répondre aux besoins des enfants.
- **Renforcement des liens communautaires** : Mobilisation des communautés pour soutenir les enfants orphelins et réduire leur marginalisation.

7. Sensibilisation et Plaidoyer

Nous luttons contre la stigmatisation et plaidons pour les droits des orphelins :

- **Campagnes publiques** : Sensibilisation sur les droits des enfants et les responsabilités sociétales envers les orphelins.
- **Plaidoyer politique** : Travail avec les décideurs pour améliorer les politiques publiques en faveur des orphelins et des enfants vulnérables.
- **Formation des communautés** : Ateliers éducatifs pour sensibiliser les leaders locaux et les familles sur l'importance de la protection des orphelins.

8. Partenariats Stratégiques

Pour maximiser notre impact, nous collaborons avec divers partenaires :

- **Organisations internationales** : Mobilisation de financements et expertise technique pour renforcer nos programmes.
- **ONG locales** : Synergie d'actions pour une couverture géographique et thématique plus large.
- Secteur privé : Partenariats pour financer des programmes éducatifs, fournir des ressources et offrir des stages ou des emplois aux jeunes orphelins.

9. Résultats Attendus

Avec ces interventions, nous visons à :

- Offrir un environnement sûr et stable à un grand nombre d'orphelins.
- Améliorer l'accès à l'éducation et à la santé pour favoriser leur développement global.

- Renforcer leur résilience émotionnelle et leur autonomie économique.
- Sensibiliser les communautés pour assurer un soutien continu et une inclusion sociale.

PRISE EN CHARGE DES JEUNES FILLES DEFAVORISEES

Les jeunes filles défavorisées sont confrontées à des défis uniques tels que la pauvreté, les abus, le manque d'accès à l'éducation, et les mariages précoce. La mission de Guela Pouhoumon est de leur offrir des opportunités concrètes pour surmonter ces obstacles et construire un avenir prometteur.



1. Identification et Évaluation des Jeunes Filles Vulnérables

Un travail minutieux est réalisé pour identifier les jeunes filles en situation de vulnérabilité :

- **Recensement communautaire** : Collaboration avec les chefs de village, les écoles et les centres sociaux pour repérer les jeunes filles en difficulté.
- **Analyse des besoins** : Évaluation des facteurs de vulnérabilité, tels que les risques d'abandon scolaire, de violence ou d'exploitation.
- **Création d'une base de données** : Enregistrement des cas pour assurer un suivi individualisé et durable.

2. Accès à l'Éducation et à la Formation

L'éducation est le pilier de l'autonomisation des jeunes filles :

- **Soutien scolaire** : Prise en charge des frais de scolarité, des fournitures scolaires, et des uniformes pour réduire les barrières financières.
- **Formation professionnelle** : Mise en place de formations adaptées (couture, coiffure, informatique, agriculture, etc.) pour développer des compétences utiles et génératrices de revenus.
- **Encouragement à la poursuite des études** : Sensibilisation des familles sur l'importance de l'éducation des filles pour favoriser leur maintien dans le système scolaire.

3. Prévention des Mariages Précoces et des Grossesses Prématurées

Les mariages précoces et les grossesses prématurées sont des obstacles majeurs à l'épanouissement des jeunes filles :

- **Campagnes de sensibilisation** : Organisation d'ateliers dans les communautés pour informer sur les conséquences des mariages précoces et promouvoir les droits des filles.
- **Partenariats avec les autorités locales** : Collaboration avec les leaders locaux pour faire respecter les lois contre les mariages précoces.
- **Éducation sexuelle et reproductive** : Formation des jeunes filles sur leur santé reproductive, les droits en matière de sexualité, et la prévention des grossesses non désirées.

4. Renforcement de la Résilience Psychosociale

Les jeunes filles défavorisées ont souvent besoin de soutien émotionnel :

- **Groupes de soutien** : Mise en place de groupes d'entraide pour partager leurs expériences et trouver un réconfort mutuel.
- **Soutien psychologique** : Accès à des conseillers spécialisés pour traiter les traumatismes liés aux abus ou aux situations difficiles.
- **Ateliers de développement personnel** : Enseignement de compétences en leadership, prise de décision, et gestion des émotions pour renforcer leur confiance en elles.

5. Initiatives Économiques et Autonomisation

La sécurité économique est essentielle pour briser le cycle de la pauvreté :

- **Microcrédits** : Mise à disposition de prêts pour financer des microprojets ou des petites entreprises dirigées par des jeunes filles.
- **Activités génératrices de revenus** : Formation à l'entrepreneuriat et accompagnement dans la mise en place de projets durables.
- **Création de coopératives** : Encouragement à la collaboration entre jeunes filles pour maximiser les ressources et partager les bénéfices.

6. Sensibilisation des Familles et des Communautés

Pour un changement durable, l'implication des familles et des communautés est cruciale :

- **Ateliers pour les parents** : Sensibilisation à l'importance de l'éducation et de la protection des jeunes filles.
- **Mobilisation des leaders communautaires** : Encouragement des chefs locaux à promouvoir des initiatives en faveur des droits des filles.
- **Campagnes médiatiques** : Utilisation des médias locaux pour diffuser des messages en faveur de l'égalité des sexes et de la valorisation des filles.



7. Cr éation de Réseaux de Soutien

L'intégration des jeunes filles dans des réseaux de soutien leur offre une protection et des opportunités :

- **Mentorat** : Jumelage avec des modèles féminins réussis pour les inspirer et les guider.
- **Partenariats institutionnels** : Collaboration avec des ONG, des écoles, et des entreprises pour fournir des ressources et des stages.
- **Clubs de jeunes filles** : Création de groupes où elles peuvent échanger des idées, partager des expériences, et développer leur potentiel.

8. Suivi et Évaluation

Le suivi est crucial pour mesurer l'impact des interventions :

- **Évaluation régulière** : Suivi des progrès scolaires, professionnels et personnels des bénéficiaires.
- **Mécanisme de feedback** : Recueil des avis des jeunes filles et de leurs familles pour ajuster les programmes selon leurs besoins.
- **Rapports d'impact** : Analyse des résultats obtenus pour démontrer les réussites et identifier les axes d'amélioration.

Résultats Attendus

Grâce à ces interventions, Guela Pouhoumon vise à :

Réduire le nombre de jeunes filles déscolarisées ou mariées précocement.

Augmenter le nombre de filles ayant accès à des opportunités économiques et éducatives.

Créer une communauté plus équitable où les filles peuvent s'épanouir pleinement et contribuer au développement social.

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES DU TROISIEME ÂGE.

La prise en charge des personnes âgées est une problématique souvent sous-estimée en Afrique, où les systèmes formels de soutien aux seniors sont quasiment inexistant. Alors que les familles traditionnelles jouent un rôle central dans le soutien des aînés, les changements socio-économiques, l'urbanisation, et les migrations des jeunes générations rendent ces systèmes moins efficaces. Guela

Pouhoumon propose d'innover dans ce domaine en offrant une réponse structurée et durable à la prise en charge des personnes âgées.



1. Contexte et Défis Actuels

Absence de systèmes de protection sociale : Peu de pays africains disposent de programmes nationaux solides pour la prise en charge des personnes âgées.

- **Isolement social** : Avec l'urbanisation croissante, de nombreux aînés se retrouvent isolés, sans soutien émotionnel ou matériel.
- **Problèmes de santé** : Les aînés sont confrontés à des maladies chroniques (hypertension, diabète, arthrite) sans accès suffisant aux soins.
- **Pauvreté et précarité** : L'absence de revenus stables pour la plupart des personnes âgées aggrave leur vulnérabilité.

2. Objectifs de l'Intervention

- Offrir une prise en charge holistique (santé, nutrition, bien-être émotionnel) des personnes âgées.
- Renforcer les liens intergénérationnels pour valoriser les aînés au sein des communautés.

- Créer des structures adaptées pour répondre aux besoins spécifiques des seniors.

3. Stratégies et Activités

3.1. Identification et Recensement des Aînés Vulnérables

- Collaborer avec les communautés locales pour recenser les personnes âgées vivant dans des conditions précaires.
- Évaluer leurs besoins spécifiques en matière de santé, de nutrition, et de logement.

3.2. Santé et Soins Médicaux

- Cliniques mobiles : Organiser des visites médicales régulières dans les zones rurales et urbaines pauvres.
- Accès aux médicaments : Fournir des traitements pour les maladies chroniques courantes.
- Éducation à la santé : Former les familles et les communautés aux soins de base pour les personnes âgées.

3.3. Soutien Nutritionnel et Matériel

- Banques alimentaires : Distribution de repas équilibrés et adaptés aux besoins des aînés.
- Aides matérielles : Fourniture de vêtements, de matelas, et d'autres articles essentiels.

3.4. Logement et Sécurité

- Centres de jour : Création d'espaces sécurisés où les aînés peuvent socialiser, se reposer, et participer à des activités récréatives.
- Hébergement collectif : Mise en place de maisons de retraite accessibles pour les personnes âgées sans soutien familial.

3.5. Soutien Psychosocial et Bien-être Émotionnel

- Counseling : Services de soutien psychologique pour lutter contre la solitude et la dépression.
- Activités sociales : Organisation de journées communautaires, ateliers, et événements culturels pour intégrer les aînés dans la société.

3.6. Valorisation des Aînés dans la Société

- Transmission de savoirs : Encourager les aînés à partager leurs expériences et leurs connaissances avec les jeunes générations (artisanat, histoire locale, etc.).
- Sensibilisation : Campagnes pour renforcer le respect et l'inclusion des personnes âgées dans la société.



4. Partenariats et Collaborations

- Secteur public : Collaboration avec les ministères de la santé et des affaires sociales pour développer des politiques de protection des aînés.
- ONG et associations : Travailler avec d'autres organisations ayant des objectifs similaires.
- Secteur privé : Mobilisation de fonds et de ressources auprès des entreprises locales et internationales.

5. Suivi et Évaluation

- Indicateurs de succès : Mesurer l'amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires (santé, sécurité alimentaire, bien-être).
- Feedback communautaire : Recueillir les avis des personnes âgées et de leurs familles pour ajuster les programmes.
- Rapports d'impact : Publier des rapports périodiques pour démontrer les résultats et la durabilité des interventions.

6. Résultats Attendus

- Amélioration de l'accès aux soins pour les personnes âgées vulnérables.
- Réduction de l'isolement social et renforcement des liens intergénérationnels.
- Crédit de modèles reproductibles pour la prise en charge des personnes âgées en Côte d'Ivoire